



## **Arrêté portant sur la composition de la Commission Formation et Vie Universitaire**

Arrêté n° 2016-2532

### **L'Administrateur provisoire**

- Vu le code de l'éducation, notamment les articles L.712.1, L712-2 et L781-1 à L781-6 ;
- Vu les articles D719-1 à D719-40 de la partie réglementaire du code de l'éducation fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections ;
- Vu la loi n° 2015-737 du 25 juin 2015 portant transformation de l'Université des Antilles et de la Guyane en Université des Antilles, ratifiant l'ordonnance n° 2014-806 du 17 juillet 2014 ;
- Vu les statuts de l'Université des Antilles approuvés par le Conseil d'Administration du 23 juin 2016 ;
- Vu l'arrêté du Recteur de l'académie de Guadeloupe, Chancelier des Universités et de la Rectrice de l'académie de Martinique, Chancelière des Universités, en date du 31 août 2016 nommant Monsieur Jacky NARAYANINSAMY, Administrateur provisoire de l'Université des Antilles à compter du 1er septembre 2016 ;
- Vu l'arrêté DAJ n° 2016-1559 portant création du comité électoral consultatif de l'Université des Antilles en date du 27 septembre 2016 ;
- Vu l'arrêté CAB n° 2016-2219 portant organisation des élections aux conseils de l'université des Antilles en date du 24 octobre 2016 ;
- Vu l'arrêté du Recteur de l'académie de Guadeloupe, Chancelier des Universités, en date du 3 novembre 2016 portant création de la commission de contrôle des opérations électorales ;
- Vu l'arrêté n°2016-2349 portant création et composition des bureaux de vote en date du 17 novembre 2016 ;

- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants des personnels et des usagers à la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Guadeloupe en date du 23 novembre 2016 ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats aux élections des représentants des personnels et des usagers à la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Martinique en date du 23 novembre 2016
- Vu l'avenant au procès-verbal avec modification des membres du collège usagers de la Commission Formation et Vie Universitaire – Secteur électoral de la Guadeloupe – du 14 décembre 2016 ;
- Vu l'avenant au procès-verbal avec modification des membres du collège usagers de la Commission Formation et Vie Universitaire – Secteur électoral de la Martinique – du 14 décembre 2016 ;
- Vu le choix opéré par les membres élus à la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Martinique le 13 décembre 2016, pour les personnalités extérieures ;
- Vu le choix opéré par les membres élus à la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Guadeloupe le 14 décembre 2016, pour les personnalités extérieures ;

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> : Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Guadeloupe

La composition de la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Guadeloupe est fixée comme suit :

Collèges	Nombre de sièges	Membres
A	3	BILBA-BOURGUIGNON Ketty
		COLLARD Martine
		ZAHIBO Igbo Narcisse
B	3	BOUDHAU Marlène
		CLERGUE Manuel
		LEMOINE Soazig
BIATSS	2	BEHARY née GOVINDIN Franciane

		VARDE Bruno
USAGERS	6	AL WARRAK Karen (titulaire) GOSSE Jean-Baptiste (suppléant)
		BERNAL-ARNO Laskmi (titulaire) PARVIN Nicolas (suppléant)
		BIABIANY Emmanuel (titulaire) BRIDE Frédérick (suppléant)
		BOUGRER Maella (titulaire) THICOT Vanessa (suppléant)
		BOUVILLE Ludovic (titulaire) CHOLET Stéphane (suppléant)
		DELESSY Marine (titulaire) DEHER Astrid (suppléant)
PERSONNALITES EXTERIEURES	2	DERUSSY Odile (Chef d'établissement)
		ROQUELAURE Philippe

## Article 2 : Commission Formation et Vie Universitaire du Pôle Martinique

La composition de la Commission Formation et Vie Universitaire du pôle Martinique est fixée comme suit :


Collèges	Nombre de sièges	Membres
A	3	BELLEMARE-ZAÏRE Murielle
		JEHEL Louis
		ROOS Christophe
B	3	DORVILLE René
		MEZEN Chantal
		ROGERS Dominique
BIATSS	2	JEAN-BAPTISTE Pascale
		METHELIE Nathalie
USAGERS	6	AUDAR Alvin (titulaire) LAGUERRE Claudy (suppléant)

		BAROUT Gwénaëlle (titulaire) GLORIANNE Rachel (suppléant)
		EDWARDS Jerenice (titulaire) TOUSSAY Yonella (suppléant)
		HARRIGAN Jackenson (titulaire) VILLERONCE Dimitri (suppléant)
		SIVAGER Alexandre (titulaire) BOLIVARD Nathanaëlle (suppléant)
		TRESFIELD Anne-Léa (titulaire) LAUPA Edwyn (suppléant)
PERSONNALITES EXTERIEURES	2	GROUGI Sophie (Chef d'établissement)
		VENGETO Frédéric

### Article 3 : Exécution

Le Directeur Général des Services et ses adjoints sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 21 décembre 2016

  
 Jacky NARAYANINSAMY

